

L'Hay solidarité

ENSEMBLE, SOYONS SOLIDAIRES FACE AU CORONAVIRUS

Soucieuse du bien-être des seniors l'hayssiens en cette période de confinement, la Municipalité vous adresse cette publication afin de vous apporter tous les conseils pratiques et utiles.



Conseils sanitaires

- ✓ Vous devez éviter au maximum de vous rassembler.
- ✓ Il convient de respecter une distance d'un mètre avec les personnes.
- ✓ Vous devez vous laver les mains régulièrement au savon (*paumes, doigts, ongles, poignets pendant 40 à 60 secondes*) ou à défaut utiliser une solution hydro-alcoolique.
- ✓ Évitez les poignées de main et embrassades, évitez de toucher votre visage.
- ✓ Il faut également éviter au maximum toute sortie durant la période de restriction de circulation, d'autant plus si votre santé est fragile. Si vous ne pouvez faire autrement, munissez-vous d'une attestation sur l'honneur, datée du jour, indiquant la nécessité de votre déplacement : faire ses courses ou se soigner (*une attestation manuscrite est valable si elle indique vos nom et prénom, adresse, date et motif de votre déplacement*).



Quand appeler le 15 ?

Le 15 est un numéro dédié aux urgences médicales. Afin d'éviter toute saturation de la ligne d'urgence :

- ✓ Pour tout renseignement concernant le coronavirus, appelez le numéro vert national, ouvert 24h/24 : **0 800 130 000**
- ✓ L'appel au 15 est indiqué si, parmi les symptômes grippaux ressentis, vous présentez une gêne respiratoire, vous êtes essoufflés ou que votre état s'aggrave.
- ✓ Si vous ne présentez que quelques symptômes, **appelez le numéro spécial coronavirus 0 800 130 000.**
- ✓ L'appel à son médecin traitant doit rester le premier réflexe en dehors de ces situations et en l'absence de symptôme grave.



En contact avec le CCAS

Vous pouvez vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale afin que des agents communaux vous contactent régulièrement, vous apportent conseils pratiques, recommandations sanitaires et s'assurent que tout aille bien.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : 01 46 15 34 00.

N'hésitez également pas à vous faire connaître auprès de vos voisins afin qu'ils puissent vous aider si nécessaire.



Dispositif « La Croix-Rouge chez vous »

La Croix-Rouge française a lancé un dispositif d'écoute et de soutien psychologique. Elle propose aussi une livraison solidaire de produits de première nécessité (*denrées alimentaires, produits d'hygiène, médicaments sur ordonnance*) pour les personnes les plus fragiles et isolées.

Des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront chez elles en toute sécurité dès le lendemain (*le paiement des produits reste à la charge du demandeur*).

Toute personne qui en a la nécessité peut appeler 7j/7, de 8h à 20h, le numéro national 09 70 28 30 00 pour bénéficier de ce service.

L'association ADHAP SERVICES (*01 41 98 79 60*) propose également le portage de médicaments à domicile.



Restez vigilants

Dans certaines villes ou sur Internet, des personnes malintentionnées essaient d'abuser de la confiance, de la solidarité ou du manque d'informations des citoyens. Une vigilance reste à avoir dans vos démarches : ne laissez entrer personne qui se présente spontanément chez vous, ne donnez pas suite à un démarchage commercial à domicile ou par téléphone concernant le coronavirus (*désinfection du logement, vente de vaccins, tests, matériels de prévention...*), vérifiez auprès des services publics les informations qui vous sont transmises...

Retrouvez les dispositions locales, mesures de solidarité
et conseils sur **coronavirus.lhaylesroses.fr**